



**LE RENDEZ-VOUS**  
CÔTE D'IVOIRE 2030  
GROUPE CONSULTATIF  
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR  
LE FINANCEMENT DU  
PND 2026-2030**

**08 - 09 JUILLET 2026**

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT**

**SALUBRITÉ ET LUTTE CONTRE LES NUISANCES**

Gestion des déchets solides



## DESCRIPTION DU SECTEUR

### AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire ambitionne de faire de la propreté urbaine un levier de santé publique et d'attractivité avec pour objectif de réduire les 25% de déchets non collectés à Abidjan, moderniser la gestion des déchets solides, médicaux, et pharmaceutiques afin d'atteindre les cibles de la Contribution Déterminée de 30,4% d'émissions GES d'ici 2030 dont le secteur déchets pèse 3,53%. La nouvelle politique mise sur la concession du service public de propreté à des opérateurs privés à Abidjan et dans les villes de l'intérieur.

### IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

La gestion des déchets influence la santé des populations et leur productivité.

La mauvaise gestion des eaux usées et déchets solides aggrave le paludisme (malaria) à 84,5%, la diarrhée à 48,7%, la fièvre typhoïde à 28,8% dans les zones touchées. Ce qui élève considérablement le coût sanitaire et la baisse de la productivité.

Il représente un gisement économique majeur pour la production d'énergies renouvelables, d'amendements organiques pour l'agriculture et de matières premières secondaires pour l'industrie plastique et métallurgique.

### PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

#### ÉCONOMIQUE

Plus de 54% de la population vit en zone urbaine traduisant une forte pression de salubrité.

De plus, la construction du Centre d'Enfouissement Technique (CET) moderne de Kossihouen à travers un PPP et la Privatisation réussie de la collecte à Abidjan via des opérateurs internationaux et nationaux performants traduisent les actions du Gouvernement pour une structuration du marché générant un chiffre d'affaires sectoriel en forte croissance.

#### SOCIAL

Le secteur consacre une amélioration significative du cadre de vie et la réduction des risques sanitaires pour plus de 6 millions d'habitants dans le District d'Abidjan et la création de milliers d'emplois formels et d'insertion socio-professionnelle des ex-pré collecteurs informels dans des structures modernisées, renforçant l'équité sociale et l'inclusion des jeunes.

### RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Gestion des Déchets de Soins PNGDS : 9 325 tonnes/an de déchets médicaux produits.
- CND – Accords de Paris, le secteur déchets est prioritaire pour la décarbonation.
- Loi n° 2018-646 portant Code des Investissements.
- PND 2021-2025 et orientations stratégiques de la Vision Côte d'Ivoire 2030 (Axe transition écologique).
- Code de la Salubrité et de l'Environnement.
- Plan National de Gestion des Déchets Solides Ménagers et Assimilés.
- Stratégie Nationale d'Économie Circulaire.

### COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

#### MONDIAL

Le marché de la valorisation des déchets solides croît de 7% par an, tiré par les technologies de recyclage avancées et la valorisation énergétique (Waste-to-Energy).

#### AFRICAIN

Face à une production de déchets continentaux appelée à doubler d'ici 2050, la Côte d'Ivoire se distingue par des infrastructures de regroupement parmi les plus modernes d'Afrique de l'Ouest.

#### RÉGIONAL

La Côte d'Ivoire fait figure de pionnière dans l'UEMOA pour la mise en œuvre de concessions de service public à grande échelle et de partenariats public-privé (PPP) d'envergure pour le traitement des déchets.



## LE POTENTIEL DU SECTEUR

### DEMANDE

Une production journalière de plus de 4 000 tonnes de déchets solides rien qu'à Abidjan, avec une croissance annuelle corrélée à l'urbanisation rapide (plus de 4%/an à Abidjan), créant un besoin massif de traitement.

De plus, le pays a besoin de plusieurs CET modernes, centres de tri, unités de compostage, unités de valorisation énergétique pour réduire les mauvaises odeurs, la prolifération de vecteurs, des maladies et la gestion des déchets médicaux non triés.

### AVANTAGES COMPARATIFS

La croissance macroéconomique robuste (7% projetée d'ici 2029) et la volonté politique de financer la transition écologique via des mécanismes souverains. Le port d'Abidjan représente un atout pour l'importation et l'exportation d'équipements, de technologies et de produit au profit de la sous-région.

### CAPITAL HUMAIN

Le pays dispose d'un réseau d'ingénieurs en environnement issus de l'INP-HB et de techniciens formés par l'AGEFOP, complété par le tissu académique des universités ivoiriennes.

### DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Gisement permanent et sécurisé de déchets organiques (plus de 50% du gisement total), de plastiques (PET/PEHD), de cartons et de métaux directement collectables.

### NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

Création projetée de plus de 150 000 emplois directs et indirects à l'horizon 2030 à travers le développement des filières de tri, de recyclage et de compostage.

*Le scénario "collecte porte-à-porte + recyclage" à Anyama montre un bénéfice net 5,8 milliards FCFA contre un coût de 1,9 milliards.*



## LES ATOUTS

### CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le secteur est régulé et encadré par les codes (de l'environnement, de l'hygiène et de la salubrité, de l'assainissement et du drainage) l'ANAGED (Agence Nationale de Gestion des Déchets) qui assure la planification, la mise en œuvre des politiques et le contrôle de la conformité réglementaire. L'État sécurise le modèle économique à travers des contrats de concession à long terme et des mécanismes clairs de redevances et les modalités d'application du Code des investissements.

### ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les investissements dans le domaine du traitement, du recyclage et de la valorisation des déchets bénéficient d'une éligibilité de plein droit dans la catégorie "Infrastructures et Économie Verte", garantissant la protection des actifs et le rapatriement des capitaux.

### INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

Exonération d'impôt sur les bénéfices (jusqu'à 15 ans selon la région), réduction drastique des droits de douane sur l'importation de machines industrielles de recyclage et exonération totale de TVA sur l'acquisition d'équipements de traitement écologique.

### DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

Zones industrielles modernes (Yopougon, PK24) raccordées au réseau électrique de qualité, pistes d'accès dédiées aux centres d'enfouissement, et plateformes de tri de proximité prêtes à être exploitées par des technologies automatisées ou semi-automatisées.

### LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

Réduction drastique de l'empreinte carbone et élimination du fléau de la pollution plastique des lagunes. Les projets industriels de valorisation des déchets solides sont hautement éligibles aux financements des fonds Climat, aux mécanismes de crédits carbone et aux Green Bonds régionaux.

	<p><b>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</b></p> <p>La Côte d'Ivoire jouit d'une forte crédibilité auprès des bailleurs (FMI, Banque Mondiale), d'une monnaie stable liée à l'Euro et d'une amélioration constante de sa gouvernance (16ème rang africain sur l'Indice Ibrahim de gouvernance), sécurisant la rentabilité à long terme.</p>
<p> <b>05</b></p> <p><b>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création d'une unité de production</b> : Usines de recyclage des plastiques en granules industriels ou usines de fabrication de pavés écologiques et de compost certifié pour l'agriculture.</li> <li>• <b>Mécanisme de production innovante</b> : Implantation d'unités de pyrolyse pour la transformation des déchets plastiques non recyclables en carburant ou de centrales de biogaz par digestion anaérobie des déchets organiques.</li> <li>• <b>Développement de services</b> à partir des nouvelles technologies : Plateformes numériques de gestion de la pré-collecte (Smart Waste Collection), applications d'achats de matières recyclables aux ménages et optimisation des tournées par IA.</li> <li>• Divers services connexes liés au secteur : Logistique spécialisée dans le transport des déchets industriels dangereux, cabinets d'audit environnemental et de conseil en décarbonation industrielle.</li> <li>• <b>Exploration de l'économie du savoir liée au secteur</b> : Centres de recherche privés sur la biodégradabilité des matériaux locaux, laboratoires de formulation d'éco-emballages et instituts de formation aux métiers du recyclage.</li> <li>• <b>Leviers du secteur</b> : Structuration de contrats de type PPP (Partenariat Public-Privé) pour l'exploitation et la valorisation des sous-produits des CET régionaux.</li> </ul>
<p> <b>06</b></p> <p><b>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</b></p>	<p><b>SECTEUR PUBLIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS),</li> <li>• Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,</li> <li>• ANAGED,</li> <li>• CEPICI.</li> </ul> <p><b>SECTEUR PRIVÉ</b></p> <p>Opérateurs de collecte agréés (ECO EBURIE, ECOTI-CI, PME locales), industriels de la plasturgie, cimentiers (pour la co-incinération), banques commerciales (BNI, SGCI, NSIA).</p> <p><b>COMMUNAUTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales (Mairies, Districts), comités de salubrité de quartier, coopératives de trieuses et d'artisans recycleurs, ONG environnementales.</li> </ul> <p><b>LE SECTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie circulaire, gestion de l'environnement, énergies renouvelables, industrie manufacturière de recyclage, agriculture biologique.</li> </ul>
<p> <b>07</b></p> <p><b>LES RÉGIONS CONCERNÉES</b></p>	<p>District d'Abidjan, District de Yamoussoukro, Région du Gboklè (San-Pedro), Région du Gbêkè (Bouaké), Région du Poro (Korhogo) et Région du Tonpki (Man)</p>
<p> <b>08</b></p> <p><b>QUELQUES LIENS UTILES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Portail Économie Ivoirienne – Codes et procédures</b> : <a href="http://economie-ivoirienne.ci">http://economie-ivoirienne.ci</a></li> <li>• <b>BAD – Projet décarbonation déchets médicaux</b> : <a href="http://accf.afdb.org">http://accf.afdb.org</a></li> <li>• <b>Banque mondiale – Déchets urbains Afrique</b> : <a href="http://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov">http://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov</a></li> <li>• <b>ANAGED (Régulation des déchets)</b> : <a href="http://anaged.ci">anaged.ci</a></li> <li>• <b>Ministère de la Salubrité et de l'Assainissement</b> : <a href="http://hydraulique.gouv.ci">hydraulique.gouv.ci</a></li> <li>• <b>Guichet Unique de l'Investissement (CEPICI)</b> : <a href="http://cepici.gouv.ci">cepici.gouv.ci</a></li> <li>• <b>Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</b> : <a href="http://environnement.gouv.ci">environnement.gouv.ci</a></li> </ul>

